



## Problème avec un jugement à partie

Par **ghisnoki**, le **11/12/2014** à **16:38**

Maîtres,

Je me retourne vers vous pour avoir des conseils dans mes démarches.

Voilà les faits:

en 05/2006 mon ami et moi avons créé une SARL avec un ami.

Mon ami, que je nommerais B, était le gérant principal et son associé, que je nommerais K, gérant minoritaire. Moi je n'étais que la compagne de B mais pour la création de la société j'ai aidé au financement.

Donc le notaire où l'on a acheté le bail commercial a souhaité me faire apparaître dans celui ci puisque c'était moi qui finançait pour B, K quant à lui a apporté sa part.

En 10/2007, B décide de vendre ses parts à K et cesser son activité car il ne s'entendent plus. Les choses sont faites auprès de l'expert comptable.

Mon ami B et moi même nous pensons sorti totalement de la SARL.

Mon ami suis quand même un peu la société et il apprend que ca a changer plusieurs fois de gérant.

En 2014, B et moi nous séparons.

Et je découvre que pendant l'année 2013 une procédure a été lancée à mon encontre pour les dettes de la sarl qui nous avions créée en 2006 et dont on été sorti en 2007.

A priori mon ami de l'époque B, n'est plus concerné mais moi oui alors que je n'ai jamais rien fait ou été ou eu quelques contact avec les nouveaux gérants.

Je n'ai eu aucun moyen de me défendre parce que mon ami avant que l'on se sépare à subscituer tous les documents. Donc je n'ai été au courants de rien jusqu'au jugements qui est rendu maintenant.

Que dois je faire?

Quels sont mes recours est ce que j'en ai?

Je n'ai pas envie de payer des dettes de personnes que je ne connais pas et d'une société pour laquelle je n'ai jamais rien fait.

La seule chose que j'ai faite s'est apporté un chèque d'un certain montant pour aider à la création c'est tout.

Aujourd'hui je vis seule avec mes 2 enfants de 3 et 5 ans et je suis sans emploi parce que malade en invalidité.

Que dois je faire?

Merci de me répondre ou d'essayer de m'apporter une réponse.

Dans cette attente, veuillez croire Maître en mes salutations distinguées.

Ghisnoki